REPUBLIQUE DU BENIN

-------DE LA DEDUDUIONE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 2008-566 DU 14 OCTOBRE 2008

Chargeant Monsieur Gustave ANANI CASSA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme de l'intérim de Madame Juliette BIAO KOUDENOUKPO, Ministre de la Famille et de l'Enfant par intérim pour compter du Vendredi 03 au Vendredi 10 Octobre 2008

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret n°2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1er: Pour compter du Vendredi 03 au Vendredi 10 Octobre 2008, Monsieur Gustave ANANI CASSA, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme, est chargé de l'intérim de Madame Juliette BIAO KOUDENOUKPO, Ministre de la Famille et de l'Enfant par Intérim.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 14 octobre 2008

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

<u>Ampliations</u>: PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MFE 4 SGG 4 - Autres Ministères 25 - Départements 6 - JORB 1.